

# Partenariat franco-tunisien pour l'autoroute de la mer Marseille Radés

Le jeudi 8 juillet 2010, dix-huit partenaires tunisiens et français impliqués dans le projet européen MedaMos d'autoroute de la mer entre Marseille et Tunis/Radés concluront un protocole d'accord visant à conforter leurs relations établies dans le cadre de ce projet et à renforcer la compétitivité et la fluidité de cet axe maritime.

Cette cérémonie se déroulera notamment en présence de M Hakimi, Président-Directeur-Général de l'Office de la Marine Marchande et des Ports de Tunisie.

La liaison entre Marseille et Tunis-Radés avait été retenue en octobre 2008 comme projet pilote dans le cadre du programme euroméditerranéen de transport MedaMos, programme destiné à favoriser la création d'autoroutes de la mer dans le bassin méditerranéen et financé par la Direction EuropeAid de la Commission Européenne.

Après une période de préparation et d'expérimentation de 18 mois, les partenaires ont décidé de structurer davantage leur partenariat en concluant le présent protocole, premier du genre à réunir entre l'Europe et le Maghreb, l'ensemble des acteurs de la chaîne de transport.

En effet, ce partenariat implique près de 20 partenaires dont le ministère du transport de Tunisie, l'autorité portuaire de Marseille Fos ainsi que les Douanes des deux pays. Plusieurs compagnies de navigation se sont également associées à la démarche avec des entreprises de manutention, des sociétés de transports ferroviaires et routières, des transitaires et enfin, deux sociétés spécialisées dans les systèmes d'information.

Le protocole d'accord permettra d'assurer le fonctionnement régulier du comité de pilotage de l'autoroute de la mer, chargé de définir, de mettre en œuvre et de suivre des accords techniques pour chacun des métiers intervenant dans la chaîne intermodale de porte à porte sur cet axe spécialisé dans le transport de marchandises sur remorques (roro).

Ce laboratoire expérimental de solutions innovantes, telles que l'anticipation de l'information sur la marchandise entre systèmes d'informations, la sécurité et l'optimisation des opérations de manutention, l'assouplissement et la simplification de formalités douanières, a déjà commencé à fonctionner et recherchera à produire de nouvelles avancées communes.

Ces solutions pourront par la suite être reproductibles sur d'autres lignes d'autoroute de la mer en Méditerranée.

Pour le GPMM, cet accord de partenariat répond à son orientation stratégique de « Constituer un hub roulier euro-méditerranéen » qui prévoit de développer les autoroutes de la mer et le transport maritime de remorques dans les bassins de Marseille.

Enfin, cet accord s'inscrit pleinement dans le cadre de l'Union Pour la Méditerranée qui avait repris à son compte l'initiative MedaMos dès la réunion à Marseille des Ministres des Affaires Etrangères en novembre 2008.

*En 2009, 500 000 tonnes de marchandises diverses ont été transportées sur l'axe Radés-Marseille.*

Partenaires tunisiens : le Ministère du transport, l'Office de la Marine Marchande et des Ports, la Direction des Douanes Tunisiennes, la Compagnie Tunisienne de Navigation, la Société Tunisienne d'Acconage et de Manutention, Tunisie Trade Net, la Société Nationale des Chemins de Fer Tunisiens, Organisation de Transport International, Transport Rapide de Tunisie et la COMATRAL.

Partenaires français : le Grand Port Maritime de Marseille, la Direction Régionale des Douanes, Louis Dreyfus Lines, Marseille Manutention, Marseille Gyptis International, la SNCM, Transcausse et Worms.

GRAND PORT MARITIME DE MARSEILLE

Contact presse : **Claire Battédou**

Tél. : 04 91 39 42 01

courriel : [claire.battedou@marseille-port.fr](mailto:claire.battedou@marseille-port.fr)

[www.marseille-port.fr](http://www.marseille-port.fr)